

AVRIL 2016 N° 209

C

MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT



**Le conservatoire municipal  
de musique André Navarra,  
entre tradition et modernité**

P. 4  
Retour en images  
sur les derniers événements

P. 6  
Les jeunes se mobilisent pour l'environnement

P. 10  
L'actualité des travaux

P.14  
Des activités variées pour les aînés

P.16  
Découvrez Borgo Val di Taro

P.21  
**Dossier :** le conservatoire municipal  
de musique André Navarra

P.26  
Démocratie locale

## INFOS OFFICIELLES

### Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le **jeudi 14 avril** à partir de 19h.

## PERMANENCE DU DÉPUTÉ

Michel HERBILLON, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 25 avril** à 19h.

## VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE TOUS LES SAMEDIS MATINS

Une permanence sera assurée les samedis matins 9, 16 avril et 7 mai à l'entrée du marché et ce même 7 mai devant le magasin Aldi de 10h à 12h.

### À NOTER

#### Les services du Pôle des Solidarités et du C.C.A.S

Service retraités  
Service soutien aux seniors  
Direction de l'habitat social  
Direction de la petite enfance  
Direction financière  
Résidence Jeanne d'Albret

21bis, rue des Bordeaux  
Tél. 01.45.18.36.18

## SANTÉ

### Permanences pharmacies

• Dimanche 10 avril  
PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny  
à Saint-Maurice  
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 17 avril  
PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 24 avril  
PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 1<sup>er</sup> mai  
PHARMACIE DES QUAIS

58, bis quai des Carrières  
Tél. 01.43.68.43.50

• Jeudi 5 mai  
PHARMACIE DU MARCHÉ

68, bis rue de Paris  
Tél. 01.43.68.00.38

## NUMÉROS UTILES

### SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

### Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés  
Tél. 01.48.52.31.17

### Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions. Tél. 08.26.30.78.00.

## CITOYENNETÉ

### Visites de l'Assemblée nationale

Le Palais-Bourbon est ouvert aux personnes invitées par un député, c'est pourquoi notre Député, Michel Herbillon, propose aux Charentonnais qui souhaiteraient visiter l'Assemblée nationale ou assister à une séance de contacter son secrétariat au 01.43.96.77.23.

## @ CONTACTEZ VOS ÉLUS

### Hervé GICQUEL

1<sup>er</sup> Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale  
Conseiller départemental  
hgicquel@charenton.fr

### Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mmagne@charenton.fr

### Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations  
psegalat@charenton.fr

### Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret  
clehout@charenton.fr

### Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

### Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité  
jcron@charenton.fr

### Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain  
ccampos@charenton.fr

### Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public  
pturano@charenton.fr

### Delphine HERBERT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels  
dherbert@charenton.fr

### Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué  
Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique  
pmiroudot@charenton.fr

### Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée  
mvandenakker@charenton.fr

### Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville  
jboccara@charenton.fr

### Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social  
sdrouville@charenton.fr

### Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse  
ccertin@charenton.fr

### Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles  
vlyet@charenton.fr

### André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville  
aroure@charenton.fr

## Chers Charentonnais,

Conseiller municipal depuis 1971, Maire depuis 2001, je me suis longuement et passionnément investi pour Charenton. En début d'année, lors de la présentation des vœux, je vous avais indiqué mon choix de rendre mon mandat de Maire une fois le printemps venu.

Nous y sommes et le 2 mai, ma démission sera effective. Le Conseil municipal se réunira ce jour-là pour élire mon successeur, Hervé Gicquel.

Ce n'est évidemment pas sans émotion que je vais transmettre le relais. Mais je crois fondamentalement que le moment est venu pour une nouvelle génération de présider aux destinées de la commune.

Depuis toutes ces années, que de changements ont bouleversé notre ville. J'ai participé à la création de nouveaux quartiers à Bercy ou à Valmy. Certains commerces ont disparu ; d'autres se sont installés. Un lycée a été construit, une maison médicalisée, des gymnases, des écoles, des crèches ont vu le jour. De nombreuses entreprises ont aujourd'hui leur siège à Charenton. Qui aurait pu imaginer il y a encore quelques années qu'il nous faudrait créer une police municipale et disposer d'un réseau de caméras de video-protection pour assurer notre sécurité. Dans le domaine culturel aussi, nous pouvons être fiers d'avoir un théâtre de qualité, une salle d'exposition et un conservatoire de musique dont nous fêtons dans ce numéro les 20 ans.

Charenton a dû épouser l'évolution générale de notre société mais j'ai tenu durant mon mandat de Maire, dans la lignée de ce qu'avait fait mon prédécesseur, Alain Griotteray, à ce que Charenton conserve sa spécificité, cet esprit de village aux portes de Paris, où tout le monde se connaît, où le bien-vivre est une réalité. C'est ce à quoi je me suis employé afin que Charenton ne devienne pas une de ces banlieues anonymes comme on en connaît trop autour de nous.



Il reste encore et toujours à faire. Les projets ne manquent pas. Seuls peut-être les moyens financiers ne sont-ils plus les mêmes que ceux que nous avons connus, seuls peut-être les intérêts particuliers, voire égoïstes, nuisent-ils parfois à l'intérêt général. Mais malgré les conservatismes, une ville doit être en perpétuelle évolution.

J'ai toujours cherché à anticiper ou accompagner les évolutions de la société et les nouveaux besoins (numérique, garde d'enfants, emploi, culture...). Je suis fier de Charenton-le-Pont.

Je quitte mes fonctions, mais je reste bien sûr et plus que jamais Charentonnais. J'aurai donc plaisir à vous croiser dans les rues et à converser avec vous.

Merci à vous, chers Charentonnais, de la confiance dont vous m'avez toujours témoignée.

Votre Maire,  
**Jean-Marie BRÉTILLON**

## PETITE ENFANCE

### Mardi Gras à Simone Dorlanne

Cette année encore, les multi-accueils de Charenton ont célébré "Mardi Gras" dans les règles de l'art ! Moments de fête et de convivialité, à l'origine, le mardi gras est le dernier jour du carnaval. Au multi-accueil Simone Dorlanne, les petits de 2 et 3 ans ont donc pu enfileur leur plus beau costume dès leur arrivée ou en choisir un dans ceux proposés par la crèche. Exception faite de l'heure de la sieste, ils sont restés déguisés toute la journée ! Super-héros, animaux ou encore princesses, chacun avait le costume de son personnage favori. Comme au carnaval de Rio de Janeiro, ils ont défilé, telle une parade, en fin de matinée dans toute la crèche en chantant et dansant. Mais qui dit "Mardi Gras" dit surtout... goûter ; et pour l'occasion, les classiques beignets ont été troqués contre de charmants petits muffins qui ont régalé les enfants.



## LE RAM

### Rencontre avec les professionnels de la Petite Enfance



Le 16 mars dernier, une réunion s'est tenue à l'Hôtel de Ville à l'initiative de Caroline Campos-Brétillon, Maire-adjoint chargée de la Petite Enfance et du Maire, Jean-Marie Brétillon. Etaient présentes les assistantes maternelles et les gardes à domicile du secteur afin de recueillir leurs observations depuis l'ouverture du Relais Assistants Maternels (RAM) en 2015. Un des points abordés a été le jardin d'éveil qui s'avère être un véritable succès et dont la fréquentation ne cesse d'augmenter.

## VOITURE ANCIENNE

### Croisé dans les rues de Charenton

Ce n'est pas tous les jours que l'on croise un tel bijou mécanique ! Le mois dernier, les amateurs de voitures n'auront pas pu manquer de remarquer dans les rues charentonnaises une voiture de sport des années 50, la fameuse "Lotus Seven". Cette dernière est connue pour ses apparitions successives dans la série le "Prisonnier" avec Patrick McGoohan.



## AMICALE DU 3<sup>E</sup> AGE

### La vie est un jardin qui se cultive chaque jour !

Le 6 mars dernier, l'Amicale du 3<sup>e</sup> Age a organisé le traditionnel repas des seniors des "4x20 ans" et plus à l'espace Toffoli. Près de 200 membres de l'association ont répondu présent à cette invitation. Quelques danses ont agrémenté ce beau moment de partage dominical. Comme il est coutume de dire "les années passent mais les traditions demeurent" au sein de cette association active et dynamique.



## AFC

### Les petits prix de la bourse aux vêtements

En mars dernier, la bourse aux vêtements de printemps s'est tenue à l'espace Toffoli, organisée par l'Association des familles de Charenton. La 40<sup>e</sup> année consécutive de cet événement fut un véritable succès. Au lieu de jeter des vêtements dont on n'a plus l'utilité, cette bourse permet à certains de donner une seconde vie à leurs habits, et à d'autres d'en trouver des nouveaux à bas prix. Avec un large choix d'articles printaniers et de tailles, chacun pouvait y trouver facilement son bonheur !

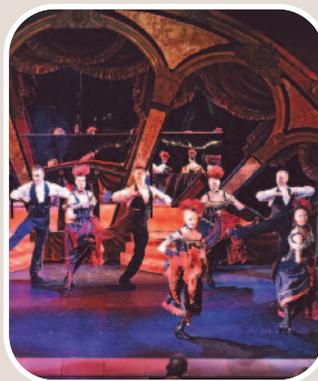


## PARADIS LATIN

### Un moment féérique

Le mois dernier s'est tenu le goûter-spectacle au Paradis Latin, cabaret parisien incontournable, pour lequel le Maire, Jean-Marie Brétilon, avait convié **pas moins de 1 200 seniors** ! Après les avoir accueillis avec un discours de bienvenue, il a sabré le champagne sur scène afin de lancer le début de la représentation dans la bonne humeur ! La "revue" a ravi les convives qui ont partagé un moment féérique et captivant.

Jacques, un retraité, a confié ses impressions : *"J'ai été étonné qu'une si petite entrée cache une si grande salle. Le spectacle était traditionnel d'un cabaret parisien, bien organisé et très agréable. De plus, il était accompagné d'une assiette gourmande très appréciable."* Cet après-midi inoubliable s'est achevé par la prise de parole du Député de Maisons-Alfort, Michel Herbillon.



## ART ET LIBERTÉ

### Jusqu'au 16 avril



Il y a quelques semaines, le public charentonnais est venu, à l'espace Art et Liberté, au vernissage de l'exposition "**Abstractions plurielles abstraction en question**". Les œuvres présentées interrogent le visiteur, selon sa sensibilité, sur les frontières entre abstraction et figuration. Avec les créations de Dominique Binet, Joël

Chasseriau, Pierre Delcourt, Monique Dollé Lacour, Marc Duran, Boris Ghorokov Catherine Ludeau, Daniel Mohen, George Neagu, Yan Marczewski, Franck Paris, Violaine Pilzer, Jean-Paul Prohani, Martin Reyna, Sylvie Sarrazin, Marc Tanguy, Valérie Vahey, Françoise Vallée, Sisse de Vaublanc.

Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Centre commercial La Coupole - Tél. 01.46.76.68.14

## RPA

### Déjeuner de printemps

Le déjeuner de printemps de la résidence Jeanne d'Albret a eu lieu le 22 mars dernier. Sous un beau soleil qui illuminait la véranda, les pensionnaires ont partagé un repas festif dans un décor créé spécialement pour l'occasion, aux tons orangés et agrémenté d'œufs en chocolat. Dans une ambiance familiale, les aînés se sont retrouvés afin de discuter, de plaisanter et de fêter ensemble l'arrivée des beaux jours !



## UNE FORMATION CITOYENNE

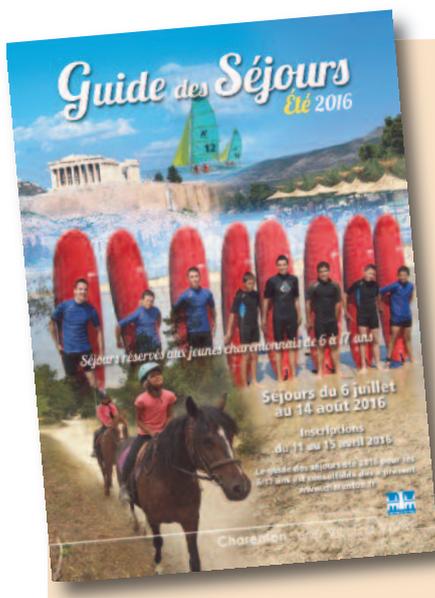
### Triera bien qui triera le dernier !



Le mois dernier, l'accueil de loisirs de la maternelle Valmy a organisé un après-midi thématique consacré à la sensibilisation à la collecte des déchets. Pour ce faire, un ambassadeur du tri est venu informer les enfants sur l'importance du recyclage. A quoi sert le bac vert ? Le marron ? Le bleu ? Quels déchets seront par la suite brûlés et lesquels seront recyclés ? Le professionnel a répondu à toutes ces questions en détaillant les différentes étapes traversées par les

détritus. Il a expliqué aussi le rôle du Sycotom dans la chaîne du tri, c'est-à-dire l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

Puis une animation ludique est venue conclure la rencontre afin que les enfants mettent rapidement à profit leur nouveau savoir en triant les poubelles du centre ! Ils ont tous joué le jeu et chacun devait trouver la poubelle correspondant au déchet qui lui était "attribué". Certains en ont peut-être profité le soir même pour montrer à leurs parents le bon exemple à suivre, car il n'y a pas d'âge pour commencer à trier ! Afin que le plus grand nombre d'élèves reçoive cette formation, des ateliers du tri vont à nouveau être organisés, comme les années précédentes, dans les classes de CE2 des écoles élémentaires de la ville.



## SÉJOURS ÉTÉ

### Inscriptions du 11 au 15 avril

La Ville organise des séjours à l'intention des jeunes charentonnais de 6 à 17 ans. Equitation, grand-air, activités nautiques, loisirs et amusement sont, comme toujours, au rendez-vous avec des destinations variées ! Les inscriptions auront lieu du 11 au 15 avril auprès du service Enfance. Le guide détaillé est consultable sur le site Internet de la ville.

16, rue de Sully - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 (sauf le mardi après-midi).

## ACCUEIL DE LOISIRS

### Aladin s'invite à Port aux Lions !

L'accueil de loisirs Port aux Lions s'est transformé, le mois dernier, en palais oriental. Le temps d'un après-midi, les animateurs et les enfants avaient revêtu des costumes étincelants aux couleurs chatoyantes. Ils se sont rassemblés autour d'un petit goûter typique composé de thé à la menthe pour les parents et de pâtisseries orientales pour les petits. Un atelier tatouage éphémère a ensuite captivé l'attention de ces derniers. L'après-midi s'est poursuivi avec une lecture de contes des mille et une nuits, organisée dans une tente féérique, de style berbère, spécialement confectionnée pour l'occasion.



## COLLÈGE LA CERISAIE

### Un kangourou dans la trousse

Il y a quelques semaines, 88 élèves du collège La Cerisaie ont participé au concours "le Kangourou". Mais le Kangourou, qu'est-ce ? C'est un concours de mathématiques européen destiné aux 8-18 ans qui a lieu tous les ans, avec à la clé des lots à gagner. Il s'agit d'un questionnaire de 26 questions auxquelles les jeunes doivent répondre en 50 minutes. A la fois ludique et instructif, ce dispositif permet de tester ses connaissances tout en démontrant qu'on peut s'amuser en faisant des maths.



## LYCÉE ROBERT SCHUMAN

### Dernière ligne droite avant les examens

Le lycée polyvalent Robert Schuman organise, durant les congés de printemps, des sessions de stages afin que les élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale des voies générales, professionnelles et technologiques s'entraînent aux examens. Des stages "excellence" seront proposés aux élèves des terminales générales, afin de les informer sur les parcours post-bac. Des enseignants d'écoles supérieures et d'universités seront présents afin de donner un aperçu des cours et répondre aux interrogations des élèves. Des stages "coaching" seront conseillés à toutes les voies, afin de préparer au mieux les écrits et les oraux grâce à des mises en situation. Enfin, les élèves de 1<sup>ère</sup> pourront participer à des stages de préparation aux épreuves anticipées du baccalauréat. Les lycéens ont désormais les clés en main pour se dessiner un bel avenir !

## SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

# Pour mettre un peu de "vert" dans notre quotidien

Si chacun a compris que le développement durable était un sujet qui nous concernait tous, il reste néanmoins que ces bonnes intentions doivent se concrétiser par des changements d'habitudes et de nouveaux usages dans notre quotidien. Le service Jeunesse a donc décidé de mettre l'environnement à l'honneur une semaine durant du 11 au 15 avril prochains dans ses locaux. Pour l'occasion, le Point Information Jeunesse, l'ALSH et d'autres services municipaux travailleront de concert pour proposer une programmation variée à destination des 11-17 ans. Jeux, exposition et animations ponctueront l'évènement, tandis qu'une belle soirée viendra la conclure avec, le vendredi 15 avril à 20h, la projection de "Home"



un film réalisé par Yann Arthus-Bertrand. Ce "ciné sur les quais" un peu exceptionnel permettra à chacun de réaliser l'importance de préserver notre environnement et de faire preuve d'engagement et de responsabilité.

D'autres ateliers sont prévus au cours de la semaine : certains seront créatifs (avec du recyclage et des transformations d'objets les 14 et 15 avril de 16h à 18h au service Jeunesse), d'autres seront plus pédagogiques (avec une visite du centre de traitement des déchets ménagers de Vaux le Pénil le 24 avril) ou d'autres encore permettront aux jeunes de sensibiliser aux déchets urbains sur la place Aristide Briand.

Plus de renseignements : Service Jeunesse - 7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.48



## STUDIO D'ENREGISTREMENT

# Ne restez plus sans-voix

Depuis quelques années, l'espace jeunesse est rythmé par la musique du studio d'enregistrement. En poussant la porte entrebâillée, on y découvre un chaleureux studio de 18m<sup>2</sup>, une régie d'enregistrement de 9m<sup>2</sup> à l'ambiance feutrée, un matériel de professionnel pour MAO (musique assistée par ordinateur) et des instruments (batterie, guitare...). Accessible à tous, Charentonnais ou non, chanteur et musicien professionnel ou du dimanche, et de 7 à 77 ans, il est possible d'enregistrer sur réservation un large répertoire de sons, que ce soit pour réaliser un projet professionnel ou tout simplement pour s'amuser ! Des talents ont été découverts dans ce studio, et d'ailleurs, prochainement ce sont deux jeunes chanteurs charentonnais qui participeront à une fameuse émission télévisée à la recherche de nouveaux prodiges. Enregistrer une chanson peut être un loisir, mais aussi un exutoire, un moyen d'exprimer des sentiments enfouis. Chacun peut venir avec son projet et son texte au studio où un professionnel sera là afin d'apporter conseils et astuces. Des ateliers d'écriture sont mis en place afin d'aider certains en panne d'inspiration mais qui désiraient chanter ou jouer une œuvre personnelle.

Studio d'enregistrement de l'espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy  
adhésion de 5€ nécessaire - Renseignements et tarifs : Tél. 01.46.76.44.54

## DÉBAT D'ACTUALITÉ Venez au "jeudi'scute" !

Le service Jeunesse organise, une fois par mois, un débat à partir de sujets d'actualité pour les jeunes de 11 à 17 ans. Des animateurs en qualité de modérateurs invitent chacun à échanger, écouter, argumenter sur des sujets variés qui concernent les jeunes. Le prochain rendez-vous aura lieu le jeudi 14 avril de 19h à 20h30 sur le thème de l'environnement, à l'espace Jeunesse.



## VACANCES D'HIVER

# Des ateliers cuisine pour se régaler

L'équipe de l'espace Jeunesse a placé les vacances des 11-17 ans sous le signe de la gourmandise en organisant des ateliers inspirés des récentes émissions télévisées culinaires. Ustensiles en main, les jeunes se sont donc lancés dans la préparation de recettes de gâteaux chocolat framboises, à la cacahuète enrobée de chocolats, ainsi que de mets salés. Parmi ces apprentis pâtisseries, certains, déjà doués en cuisine, n'ont pas hésité à donner leurs astuces aux autres et tous ont appris en s'amusant les notions de temps de cuisson, de texture, de quantités pour, au final... se régaler ! Gageons qu'aux prochaines vacances de printemps, ils se remettront aux fourneaux !

## 3 questions à...



**Marie-Hélène MAGNE,**

Maire-Adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire

**Cmag : M. le Maire a reçu un courrier des services de l'Education nationale annonçant la fermeture de trois classes en septembre 2016.**

**Est-ce vraiment acté ?**

Marie-Hélène Magne : En effet, la Ville a été informée en février dernier des projets de fermetures de classes envisagées à Charenton pour la rentrée prochaine dans les écoles maternelles Conflans, Champ des Alouettes et l'élémentaire Valmy. Très vite, nous avons choisi de **réfuter ces décisions de fermetures**.

Jean-Marie Brétilon a, à cet effet, fait parvenir un courrier argumenté à Mme Guylène Mouquet-Burtin, Inspectrice d'Académie. Comme lui, **je conteste fermement** les chiffres sur lesquels se base l'académie pour établir ses prévisions, les inscriptions enregistrées en petites sections en Mairie étant très supérieures à ce jour. De plus, les CP pris

en compte à Valmy sont bien inférieurs au nombre de grandes sections sortant de la maternelle, juste en face !

**Cmag : La Municipalité dispose-t-elle de marges de manœuvre pour agir ?**

MH M : Il faut savoir que cette décision envisagée par l'Education nationale impacte les enfants, en premier lieu, mais aussi leurs parents et les équipes enseignantes. C'est ensemble que nous avons choisi de montrer notre mécontentement en manifestant en mars dernier devant la Préfecture de Créteil. Ce même jour, nous avons été reçus par les services du Préfet et des représentants de l'académie et, à cette occasion, nous lui avons signifié que **ces prévisions étaient bien loin de nos réalités** et que nous comptons faire annuler ces fermetures. En dépit des prochains événements, c'est toutefois l'Education nationale qui aura le dernier mot et cette décision sera effective en juin prochain.

**Cmag : Quelles seraient les conséquences de cette éventuelle fermeture de classes ?**

MH M : Nous nous mobilisons pour maintenir des **conditions d'accueil de qualité** dans les écoles. Ainsi, par exemple, une fermeture de classe à l'école Champ des Alouettes porterait la moyenne à 32 enfants par classe, ce qui est inconcevable ! Evidemment, dans chaque école, cela engendrerait un profond déséquilibre, avec des double-niveaux inévitables à l'élémentaire Valmy ou encore une réorganisation fonctionnelle à l'école Conflans, sans compter l'inconfort pour les petits. **Je mettrai tout en œuvre pour que les enfants charentonnais aient accès à une scolarité où chacun puisse apprendre, grandir et s'épanouir.**

## Non à la fermeture de trois classes à la rentrée prochaine !

## UNE VILLE À VIVRE

### ESPACES VERTS

## La prairie fleurie gagne du terrain

Malgré des conditions météorologiques peu favorables à l'épanouissement de ce type de végétaux, la prairie fleurie plantée le long d'une portion du chemin de halage s'était révélée être une belle réussite. C'est pourquoi les équipes des Espaces verts n'ont pas hésité à renouveler l'expérience, cette année encore, en semant dès l'automne de nouvelles espèces, plus résistantes que les précédentes, et en multipliant presque par deux le nombre de parcelles concernées. Le but, à moyen terme, est d'atteindre la "frontière" avec la ville de Paris.

La prairie ne limite pas sa progression au simple chemin de halage. En effet, afin de soigner nos sols urbains, parfois malmenés et souvent dépourvus de la faune nécessaire à leur bonne santé, tout en apportant une touche fleurie supplémentaire dans les rues de la ville, des semis de prairie vont être plantés au pied des arbres de la rue Churchill. Cette opération, si elle s'avère concluante, sera réalisée dans d'autres secteurs de la commune.



## CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

### 1, 2 3... Plantez !

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, la Ville vous propose de participer au concours des balcons fleuris. Vous êtes passionné(e) de jardinage ? Vous avez la main verte ? Ce concours est fait pour vous ! Nous vous invitons à y participer nombreux en fleurissant vos balcons, terrasses, immeubles collectifs, commerces ou jardins privés. **De nombreux cadeaux surprises seront réservés aux participants.**

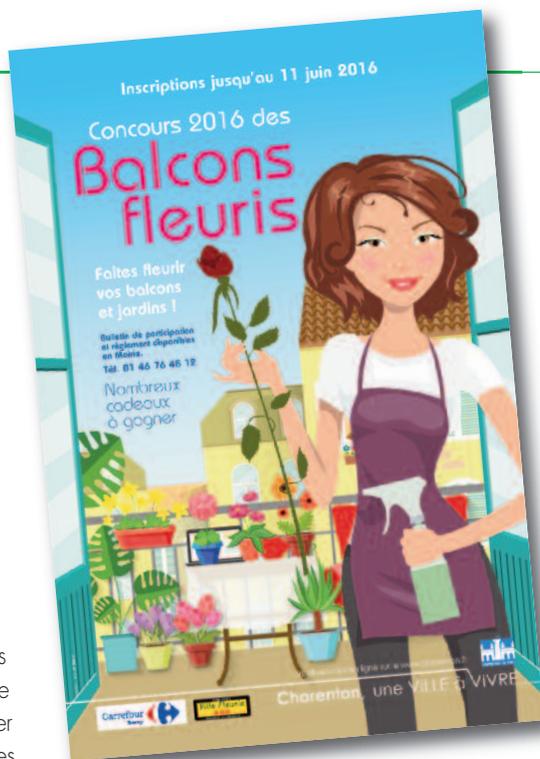
*"En réalisant leur propre composition florale sur leur balcon, dans leur jardin ou dans leur immeuble collectif, les Charentonnais participent activement à l'embellissement de la ville", se félicite Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé, notamment, des Espaces verts. "Je voudrais surtout lancer un appel à des nouveaux participants, à toutes celles et ceux qui fleurissent leurs balcons et jardins, mais qui ne participent pas au concours. Quand le jury fait sa tournée dans Charenton début juillet, nous en croisons de très nombreux, et c'est fort dommage !"*

En effet, l'inscription au concours des balcons fleuris est facile et gratuite : vous pouvez vous inscrire en un clic, sur le site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) ou bien renvoyer le bulletin ci-dessous à la mairie de Charenton. Dès votre inscription, un numéro de participant vous sera délivré. Afin d'acheter vos plantes, vous recevrez également un bon de réduction de 10%, valable chez les fleuristes charentonnais, partenaires du concours.

Votre participation peut vous permettre de gagner de très beaux cadeaux, offerts notamment par Carrefour Bercy, partenaire du concours. **Les inscriptions seront ouvertes dès le 11 avril jusqu'au 11 juin. Alors, n'hésitez plus, participez nombreux !**

Renseignements : 01.46.76.48.12. ou [communication@charenton.fr](mailto:communication@charenton.fr)

**Attention :** les bacs à fleurs disposés sur les balcons et terrasses ne doivent pas constituer un danger ou une gêne pour les passants ou les voisins. Attachez solidement vos bacs à fleurs et vos jardinières aux rambardes ou aux bordures des balcons.



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2016 DES BALCONS FLEURIS

### Individuel

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Tél : .....

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue  
(à préciser) : .....

.....

Balcons visibles à quel étage à préciser

.....

.....

### Désire participer au concours 2016 des balcons fleuris À TITRE INDIVIDUEL

Catégorie 1 : Balcons et terrasses

Catégorie 3 : Commerces

Catégorie 4 : Jardins privés

Cochez la case correspondante.

### Immeuble Collectif

Adresse de l'immeuble : .....

.....

.....

Personne à contacter pour l'immeuble  
(1 seul interlocuteur) .....

.....

E-mail : .....

Tél : .....

Nombre de participants dans l'immeuble : .....

### Désire participer au concours 2016 des balcons fleuris À TITRE COLLECTIF

Catégorie 2 : Immeubles collectifs

**ON NE PEUT S'INSCRIRE QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE.**

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 11 juin 2016, dûment  
complété, à la Direction de la Communication  
Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont.



UE SEQUANA 2016

## Anticiper la crue de la Seine pour être mieux préparés !

Les médias ont largement relayé l'information ces dernières semaines : du 7 au 21 mars, l'Ile-de-France a virtuellement subi un épisode d'inondation et de crue digne de celui de 1910. Cette opération, intitulée UE Sequana en hommage à la nymphe des sources de la Seine et à l'Union européenne partie prenante du projet, n'a pas de précédent et a été mise sur pieds afin de donner la possibilité aux services de l'État, aux collectivités territoriales volontaires dont Charenton, aux opérateurs réseaux, aux hôpitaux, aux associations... de mettre à l'épreuve l'efficacité des dispositifs de crise prévus en cas de nécessité. Car, au final, la crue est un phénomène naturel pour un fleuve - y compris pour la Seine - qui ne prend une tournure catastrophique que si les inondations engendrées impactent les conditions de vie du territoire et des habitants concernés.

Partant du postulat que notre Région a 1 "chance" sur 100 dans une année (d'où le nom de crue centennale) qu'un tel phénomène se produise, il était prépondérant d'évaluer la capacité des partenaires publics et privés à mettre en œuvre les dispositions qui permettront de surmonter l'événement et à retrouver un mode de fonctionnement satisfaisant. Cette double capacité prend toute son importance lorsque l'on sait le poids de la Région parisienne dans la bonne santé économique de tout le pays. Pour preuve, les coûts induits par une crue en Ile-de-France ont été évalués à 2 points de notre PIB !

Durant cette simulation, le mot d'ordre fut donc : "Anticiper pour être mieux préparés !" Certains d'entre vous doivent dès lors se dire que les inondations cévenoles qui font trop fréquemment la Une des journaux à la fin de l'été n'ont que faire de la préparation des acteurs locaux et emportent tout sur leur passage en ne laissant derrière elles que désolation. C'est malheureusement vrai, mais la Seine n'est pas de cette veine-là. Elle ne connaît que des crues lentes générées par la fonte des neiges et qui, par conséquent, permettent de lancer bien en amont des alertes et de laisser le temps à la population de se retourner. C'est d'ailleurs pourquoi, au-delà du simple exercice, cette simulation doit également sensibiliser les Franciliens et les inciter à se préparer à



cette éventuelle épreuve. A cet effet, la Préfecture de police a édité un guide, intitulé "Le risque inondation : comment s'en protéger", téléchargeable via le site [www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Sequana](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Sequana) et regroupant tous les conseils utiles pour se préparer en amont et bien

réagir pendant la crue ainsi qu'après la décrue.

Ce document est également à la disposition de tous auprès de la Cellule réglementaire située au 47 bis, rue de Paris (2<sup>e</sup> étage).

Cmag vous invite à consulter cette brochure car les Charentonnais sont particulièrement concernés par ce risque bien réel.

En effet, le Val-de-Marne a été désigné comme l'un des territoires les plus fortement touchés si la Seine sortait de son lit ; et si, contrairement à d'autres villes voisines, Charenton ne serait pas entièrement immergée, il n'en reste pas moins

que, comme bon nombre de Val-de-Marnais, les habitants seraient privés d'eau potable, d'électricité, de moyens de transport, de chauffage... pendant plusieurs jours.

Il était donc important comme l'indique le Maire, Jean-Marie Brétilon, que "la Ville participe à cette opération pour que nos services soient parfaitement organisés le jour venu et qu'ainsi nous soyons en mesure de minimiser autant que faire se peut l'impact d'un tel événement sur la vie quotidienne des Charentonnais".

### En chiffres...

5 millions de sinistrés

830 000 habitants inondés

400 000 emplois affectés

30 milliards de dommages matériels

1,5 millions de personnes sans électricité

1,3 millions de personnes sans eau potable

500 km<sup>2</sup> de territoire francilien sous l'eau



### ÇA SE PRÉPARE...

#### Des bus 180 articulés pour satisfaire plus d'usagers

Malgré une fréquence de passage maximale, le pourcentage de charge de la ligne de bus 180 qui relie Villejuif-Louis et Charenton est devenu suffisamment significatif pour que le STIF s'interroge sur les possibilités d'amélioration qu'il pourrait apporter aux usagers de cet itinéraire. Les intervalles entre les passages de bus ne pouvant être une réponse à cette problématique, il est envisagé de mettre en place, au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2017, des bus articulés qui permettraient de doubler la capacité des véhicules.

Cette modification de la flotte de bus ne serait pas sans conséquences pour Charenton qui devra, si la décision est prise par le STIF en septembre 2016, adapter certaines des stations situées sur son territoire à ce nouveau matériel.

## BREVES DE CHANTIER

Dans le cadre de sa politique de réfection des établissements scolaires, la Ville a procédé à la mise en peinture de deux classes à l'école **Champ des Alouettes**. Par ailleurs, électricité, ventilation et radiateurs ont été remplacés sur l'ensemble de l'établissement.

Les services municipaux ont réalisé la rénovation de la laverie de la crèche **Simone Dorlanne**. Une réfection totale des peintures du hall, des cages d'escalier, des couloirs du 1<sup>er</sup> étage et de la section "grands" est prévue au cours de l'été.

Le service des Sports, situé 16 avenue Jean Jaurès, change de peau avec une façade certes à l'identique mais entièrement refaite à neuf. Du double vitrage est venu remplacer les anciennes fenêtres ; une option qui vient compléter l'installation de nouveaux radiateurs et de détecteurs de présence visant à contribuer aux économies d'énergie voulues par la Ville.

VOUS L'AVEZ DEMANDÉ, C'EST FAIT !

## Plus de sécurité rues de Paris et des Bordeaux



A plusieurs reprises, des habitants avaient signalé à l'équipe municipale le manque de sécurité de la traversée de la rue des Bordeaux au croisement qu'elle forme avec la rue de Paris. Cette voirie étant départementale, la Ville avait porté cette information auprès des services concernés, propositions techniques à l'appui. Malheureusement, le Conseil départemental, bien que pointilleux sur ses préconisations, n'a pas souhaité investir dans cette opération.

La Ville ne pouvant laisser une telle attente de ses usagers sans réponse a donc été contrainte de porter seule le projet. Ainsi, depuis plusieurs semaines maintenant, les piétons qui empruntent ce passage se sentent rassurés et plus en sécurité. Pour parvenir à ce résultat, des places de stationnement ont été neutralisées et remplacées par un **élargissement du trottoir**. De cette façon, la visibilité des piétons comme celle des automobilistes a été largement accrue et la traversée a été réduite de 5 mètres. Par ailleurs, afin de limiter la vitesse des véhicules, le passage piéton est à présent surélevé.

HÔTEL DE VILLE

## Visite de chantier de haute voltige



Le Maire, Jean-Marie Brétilon, effectue régulièrement des visites de ce chantier plus spectaculaire derrière les bâches qu'il n'y paraît, pour prendre lui-même la mesure du travail accompli à mi-parcours des travaux.

*"C'est impressionnant de découvrir les coulisses de ce chantier très particulier ; particulier car il supporte la lourde obligation de respecter l'histoire architecturale de notre Mairie. Les matériaux utilisés sont précieux et robustes, les techniques pratiquées très modernes pour les unes, héritées des siècles passés pour les autres, les métiers représentés aussi variés que nobles",* explique Jean-Marie Brétilon à la descente de l'impressionnant échafaudage qui habille l'Hôtel de ville depuis le mois de novembre. Ce chantier d'envergure ayant, pour l'heure, bénéficié de conditions climatiques satisfaisantes et n'ayant mis à jour aucune mauvaise "surprise", il devrait respecter les délais initialement prévus. **La clôture de ce chantier est donc envisagée pour la fin de l'été prochain.**

### CIMETIÈRE VALMY Un mur végétalisé

Paris s'est fixé comme objectif de préserver et de renforcer la nature sur son territoire notamment en favorisant la végétalisation de certains toits et façades. C'est dans cette dynamique que le mur extérieur du cimetière de Valmy s'est dernièrement vu doté de plantes grimpantes d'ornement pour certaines et plus naturelles pour d'autres. Ce projet met ainsi en valeur l'entrée du cimetière et améliore le cadre urbain pour les piétons et les cyclistes dont l'itinéraire longe cette enceinte.

Une nouvelle phase de concertation s'est ouverte sur le projet de transformation du centre de valorisation des déchets ménagers à Ivry/Paris XIII, dans la continuité du débat public organisé en 2009-2010 et des temps d'échanges qui lui ont succédé jusqu'en 2013, pour préparer le programme de l'opération.

Ce projet, reconnu Projet d'Intérêt Général par la Préfecture du Val-de-Marne, a été confié au groupement IP13. Il prévoit la construction successive de deux unités de traitement des déchets : une unité de valorisation énergétique (d'une capacité moitié moindre que celle du centre existant), et une unité de valorisation organique, permettant la séparation de la matière organique contenue dans les déchets ménagers, et le traitement des biodéchets collectés séparément sur ce territoire. Tandis que l'adaptation du projet est à l'étude, le Syctom a sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), qui a désigné un garant pour accompagner cette démarche et faciliter le dialogue entre tous les acteurs. Un comité de suivi regroupant élus, représentants de l'Etat, associations, riverains, exploitants et salariés se réunit tous les mois et suit l'avancée du projet. Des groupes de travail sont mis en place, avec l'appui d'experts. Une réunion publique d'information est prévue en juin.

Pour tout savoir sur le projet et sur la concertation en cours : <http://projet-ivryparis13.syctom.fr>



LE SYCTOM VOUS INFORME

## La concertation se poursuit

© Groupement IP13

### ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ...

#### Le nouvel ascenseur du centre Portier en cours d'installation



Comme Cmag vous l'annonçait dans son numéro de septembre, la mise en accessibilité pour les personnes malvoyantes et malentendantes de l'ascenseur du centre Alexandre Portier, initialement prévue avant l'été, avait été remise à plus tard afin d'attendre le versement d'une subvention.

Cette aide financière ayant été perçue au cours du mois de janvier et la commande d'un tel matériel nécessitant plusieurs semaines, la Ville a enfin pu démarrer cette opération au début du mois d'avril. Cette mise en accessibilité n'a pu être étendue aux personnes à mobilité réduite pour des raisons techniques difficilement surmontables.

Cependant, la Ville envisage déjà, pour l'an prochain certainement, une reconfiguration importante du rez-de-chaussée de l'établissement afin que celui-ci devienne totalement accessible aux PMR et qu'il puisse offrir un accueil et des conditions de rendez-vous adaptées à tous.

### RAPPEL

#### L'espace public, un lieu de partage mais réglementé

L'espace public, et en particulier la rue, est un lieu privilégié pour les rencontres, le partage et qui appartient à tous. Cependant, pour que chacun y trouve avec plaisir et sécurité sa place, il n'en est pas moins soumis à des réglementations y compris pour les commerçants et entreprises dont les établissements ont pignon sur rue.

Ainsi, conformément au code de l'urbanisme, toute modification de l'aspect extérieur d'un commerce, y compris l'installation d'une enseigne, doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du service de l'urbanisme même si les évolutions envisagées ne nécessitent pas l'obtention d'un permis de construire ou si elles semblent simples et anodines. Le fait de réaliser ses projets avant d'avoir obtenu l'autorisation administrative préalable délivrée par le Maire, constitue un délit aux conséquences parfois douloureuses pour le commerçant et qu'un dossier de régularisation réalisé postérieurement auprès des services des Bâtiments de France n'est pas assuré de régler.



le trottoir. Là encore, soyez vigilant car toute installation sur la voie publique est réglementée. Si vous souhaitez plus d'informations sur les démarches à entreprendre, contactez la cellule réglementaire au 01.46.76.46.24.

Les commerçants concernés sont donc vivement invités à s'informer auprès

- du service Urbanisme (01.46.76.47.23)

- ou de la direction de l'Économie et de l'Emploi (01.46.76.50.01) avant d'entreprendre quelque modification que ce soit.

Par ailleurs, à l'heure où les beaux jours vont bientôt s'annoncer, certains commerces sont-ils tentés de "pousser les murs" de leur commerce pour aménager terrasse ou étalage sur

## SQUARE JEAN MERMOZ

# Point d'étape

L'hiver, jusqu'à présent clément, a permis aux équipes de bien avancer sur le chantier de réhabilitation du square Jean Mermoz. Après les interventions de soutènement réalisées les mois précédents, ce sont aujourd'hui des opérations bien concrètes et qui laissent déjà présager du résultat final que les passants peuvent observer. Ainsi, **le béton poreux des futurs terrains de tennis a-t-il été coulé**. Il ne manque plus que la mise en peinture et les filets pour que ces deux espaces deviennent des structures sportives respectant les normes de la Fédération de tennis. Par ailleurs, **des mâts d'éclairage ont été positionnés** ; mais que les riverains se rassurent immédiatement. D'une part, ces éclairages seront réglés pour qu'ils n'illuminent pas les habitations et, d'autre part, les parties de tennis nocturnes ne seront pas permises ! Les terrains ayant été réimplantés différemment qu'auparavant, **des allées permettant de les desservir ont également été réalisées**. Elles l'ont été en stabilisé (revêtement composé d'un mélange de sable, d'argile et de chaux), à l'image de celles du square Jules Noël, et non en enrobé afin de **doter l'ensemble de l'espace d'un caractère plus piétonnier et paysager** ; aspect réaffirmé par les espaces végétalisés en cours d'aménagement.

Un autre élément très attendu par les plus jeunes Charentonnais va également faire son apparition ce mois-ci : l'aire de jeux ! Destinée aux enfants de plus de 2 ans, elle comportera un toboggan, deux jeux à ressorts ainsi que des bancs pour les accompagnants. Afin de répondre aux attentes des parents légitimement soucieux de la sécurité de leurs enfants, cet espace sera entièrement clôturé. Enfin, la partie haute de l'escalier qui mène à la place de Valois va être terminée.

**Le chantier devrait ainsi s'achever au cours du printemps**. Il ne restera plus, alors, qu'à procéder à la plantation des arbres. Cette dernière et importante phase n'interviendra qu'en automne, saison propice à ce type d'intervention.



## VESTIAIRES DU COMPLEXE TÉLÉMACO GOUIN

### De nouvelles lampes pour le confort et les économies d'énergie



A l'occasion d'une opération de révision technique plus vaste et pour compléter le travail réalisé dans le cadre de son Contrat de Performance Énergétique, **la Ville a repensé les modalités d'éclairage des vestiaires de la piscine et des terrains de basket du Complexe Télémaco Gouin**.

Dorénavant, les usagers bénéficient de lampes à led actionnées par des détecteurs de présence. Avec elles, plus de zones d'ombre ni de lumière inopinément éteinte !

Ce choix, déjà arrêté l'an passé pour le remplacement des blocs de secours, va permettre de réaliser des économies conséquentes - tant par la nature même de ces lampes que par leur durée de vie bien supérieure aux précédentes - tout en offrant une luminosité plus agréable aux utilisateurs de la structure.

Cette mise en place sur une zone très spécifique sert, en fait, de galop d'essai. En effet, si elle s'avère efficace et adaptée aux besoins, elle sera généralisée à l'ensemble de l'établissement au fil des travaux de rénovation.



## MIROIR D'EAU

### Victime d'un accident de la circulation !

Le 3 novembre dernier, une fuite sur une canalisation située au 49, rue de Paris a nécessité, en soirée, une intervention. Lorsque les réparateurs ont voulu quitter le site avec leur camion, la nuit était tombée et, lors d'une manœuvre, leur véhicule a malencontreusement roulé sur le miroir d'eau. L'ouvrage n'a, bien entendu, pas résisté à la charge et **les dalles comme le réseau d'alimentation situé en dessous ont été mis hors d'usage**. Les équipes d'astreinte de la ville avaient alors très rapidement sécurisé le site en posant des barrières et un plancher.

Depuis, les expertises demandées par les assurances ainsi que l'entrée en période hivernale n'avaient pas permis de procéder aux réparations nécessaires. C'est à présent chose faite puisque **le chantier a débuté le 4 avril dernier** et s'achèvera dans quelques jours. Après les réglages nécessaires, **le miroir d'eau sera remis en service aux mêmes dates printanières que s'il n'y avait jamais eu d'incident**.

TU PEUX EN PARLER !

## Une action pour délier les langues

Collégiens et lycéens se sont retrouvés, le 19 mars dernier à l'espace Jeunesse, à l'invitation de la Commission Insertion du Handicap de la ville et du C.C.A.S. L'objectif de cette rencontre était de donner aux jeunes l'occasion de **briser le silence** et de **mieux connaître qui, à Charenton, peut répondre à leurs soucis, leurs interrogations**. Suite à la projection du film "Le monde de Charlie", réalisé par Stefen Chbosky, le débat a été ouvert avec la possibilité pour ce public adolescent de rencontrer des professionnels aguerris.

Certains ont évoqué des problèmes de scolarité, de soucis familiaux, ont livré leur témoignage personnel et d'autres en ont profité pour connaître les différents lieux d'accueil et dispositifs existants. Avec pudeur et respect, les domaines délicats de radicalisation, de sexualité ou de santé ont été également abordés. Cmag rappelle ici quelques-uns des organismes vers lesquels les jeunes peuvent se tourner.

- C.C.A.S - Centre Alexandre Portier  
21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.41
- PUJ - Espace Jeunesse  
7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.54
- Service Médiation-Prévention  
6, place Henri d'Astier - Tél. 01.71.33.51.24
- Maison des adolescents  
2, rue de la terrasse à Créteil - Tél. 01.41.78.94.10
- Centre Georges Perec  
31, rue Marcel Bourdarias à Alfortville - Tél. 01.41.79.29.18.

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

## Joli succès de l'atelier art floral

Le mois dernier, les aînées des résidences Jeanne d'Albret et Gabrielle d'Estrées ont participé à un atelier art floral. Chacune a pu réaliser une composition à l'aide de fleurs fraîches, sous les conseils avisés d'un jardinier municipal. Cette activité est organisée plusieurs fois au cours de l'année. Elle offre aux participantes la possibilité de pratiquer une activité à la fois plaisante et intéressante.



UNE JONQUILLE POUR CURIE

## Marcher pour être solidaire



Le 18 mars dernier, de nombreux seniors charentonnais s'étaient retrouvés sur la place Aristide Briand avec pour objectif une randonnée parisienne. Sous un beau soleil, ils ont ainsi parcouru près de 7 km et participé à cette opération "une jonquille pour Curie", qui fleurit à chaque printemps depuis 2005.

SIMPLE COMME UN CLIC

## Demande de logement social 2.0



Depuis quelque temps, le ministère chargé du logement a mis en place un portail de services pratiques autour de la demande de logement social. Le site Internet [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) permet ainsi d'enregistrer une nouvelle requête en ligne, mais aussi de renouveler, de mettre à jour ou de consulter son dossier et de s'informer sur les statistiques relatives au logement social.

COUP DE POUCE

## Aide financière pour les familles

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une **aide financière annuelle de 30 euros par enfant pratiquant une activité sportive, culturelle ou autre depuis 4 mois à Charenton**. Cette prestation est versée aux familles habitant depuis au moins un an à Charenton, ayant 3 enfants et plus ou 2 si l'un est en situation de handicap et sous conditions de ressources. La liste des documents à fournir est consultable sur le site Internet de la ville, à la rubrique "petite enfance : aides municipales". Les documents sont à déposer jusqu'au 31 mai prochain.

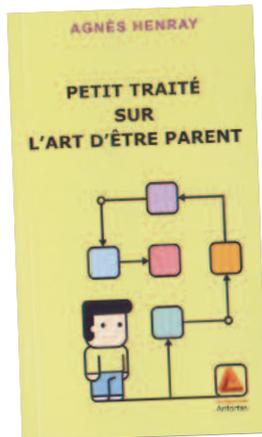
Renseignements au 01.71.33.51.31 - 21 bis, rue des Bordeaux

## ESSAI

### Petit traité sur l'art d'être parent

Agnès Henray, psychothérapeute charentonnaise spécialiste des relations parents-enfants, se propose dans son essai "Petit traité sur l'art d'être parent" de répondre à plusieurs questions que tous les parents se sont déjà posés au moins une fois au sujet de leurs enfants. Être parent est un véritable bonheur, mais c'est aussi une tâche à temps plein, un véritable métier, auquel rien ne nous prépare. En fait-on suffisamment? N'en fait-on pas trop? Faut-il sévir? Comment? Comment sortir d'un conflit? Ce sont là des doutes bien légitimes qui hantent le quotidien des parents. Loin de porter quelque accusation, cet essai s'assimile à un guide parental, qui constate, conseille et rassure. Agnès a fait le choix d'apporter au fil des pages des "mémo" pour développer des points historiques, scientifiques ou psychologiques.

Petit traité sur l'art d'être parent  
Editions Anfortas



## ROMAN POLICIER

### Et le silence sera ta peine

Elodie Geffray, charentonnaise, est une grande lectrice depuis son plus jeune âge. C'est sa participation à un concours d'écriture qui lui a permis d'éditer son premier roman. Au vu du succès de ce dernier, il vient d'être réédité aux éditions Belfond. "Et le silence sera ta peine" cherche à répondre à la question: la liberté a-t-elle un prix? En relatant l'histoire de Nicolas, dix-sept ans et fils de ministre, qui cherche un coupable idéal après avoir commis un acte irréparable lors d'une soirée arrosée.



Le choix se porte sur Dominique, un chômeur battu par la vie, qui accepte de porter le rôle de meurtrier... Loin d'être une simple affaire de corruption, la psychologie et la personnalité des personnages tient une place évidente dans ce récit. Ce dernier maintient en haleine son lecteur jusqu'au bout en luttant contre la linéarité de la structure narrative.

Et le silence sera ta peine - Editions Belfond

## VU À LA TÉLÉ

### Des "voix" charentonnaises sur TF1



Deux jeunes frères charentonnais se sont présentés, il y a quelques semaines, aux auditions à l'aveugle du programme "The Voice". Sacha, 17 ans, et Raphaël, 20 ans, ont choisi de se présenter séparément devant le jury, afin que chacun ait l'opportunité de chanter un titre de son choix et représentant ses goûts musicaux. Raphaël a interprété "This love" des Maroon 5, et Sacha a choisi "Little Things" des One Direction. Les deux frères ont été salués pour leur performance vocale. L'expérience fut courte mais ils ont été enchantés, alors souhaitons-leur bonne chance pour la suite!



AFC

### Venez faire de bonnes affaires au vide-grenier du printemps!

L'Association des Familles de Charenton organise, le dimanche 10 avril prochain, son traditionnel vide-greniers sur la place Aristide Briand. Dans un esprit détendu et familial, cette manifestation en plein air permet de dénicher des jouets, bibelots et autres petits trésors.



### Premiers secours : les gestes qui sauvent

La Croix Rouge française met régulièrement en place des formations pour s'initier aux gestes qui sauvent. Les prochaines sessions auront lieu le samedi 16 et le dimanche 17 avril puis le samedi 21 et le dimanche 22 mai.

Le montant du stage est fixé à 60 €.

Renseignements par courriel : [ul.charentonlepont@croix-rouge.fr](mailto:ul.charentonlepont@croix-rouge.fr)

## JUMELAGE

### Borgo Val di Taro ou le charme de l'Italie

La ville de Charenton est jumelée de longue date avec 5 villes : Borgo Val di Taro pour l'Italie, Zichron Yaacov pour Israël, Büren et Berlin-Tempelhof pour l'Allemagne, Trowbridge pour l'Angleterre. Cmag vous donne un aperçu de ces différentes villes avec lesquelles les liens sont très forts grâce à l'action des différentes sections du Comité de jumelage. Ce mois-ci, c'est l'Italie qui est à l'honneur.

25 ans, un quart de siècle que Charenton est jumelée avec une charmante bourgade de la province italienne d'Emilie-Romagne, Borgo Val di Taro. Traversée par le fleuve, le Taro, qui donne son nom à la commune, Borgo Val di Taro se situe à 60 km de Parme qui est la grande ville la plus proche au nord. Bologne et Pise ne sont guère plus éloignées. Au sud, la station balnéaire de la Spezia est également accessible.

Evidemment, Borgo Val di Taro se situe à l'épicentre de la **gastronomie italienne** puisque on y trouve 3 grandes spécialités : les funghi porcini, c'est-à-dire les champignons, le prosciutto di Parma (jambon de Parme) et surtout le Parmigiano Reggiano (que l'on appelle chez nous le parmesan, mais que les Italiens préfèrent dénommer parmigiano).

Mais il ne faudrait pas réduire Borgo Val di Taro à ses seuls attraits gastronomiques. Comme partout en Italie, Borgo Val di Taro respire la culture : musique, folklore, peinture, patrimoine historique (châteaux notamment).

Et saviez-vous que sous le règne de Napoléon 1<sup>er</sup>, Borgo Val di Taro fut même un **département français** de 1805 à 1814 avant de rejoindre définitivement le giron italien. La 2<sup>e</sup> épouse de Napoléon, Marie-Louise d'Autriche, fut duchesse de Parme et elle y laissa de bons souvenirs. Un musée lui est d'ailleurs entièrement consacré à Parme.

Ce jumelage est né à l'initiative de Louis Cardinali, émigré italien installé à Charenton où il était chaudronnier. Les deux Maires de l'époque à la forte personnalité, Pier-Luigi Ferrari pour Borgo Val di Taro, et Alain Griotteray pour Charenton, ont bien sûr tout fait pour développer ce jumelage.

Salvatorangelo Oppo et Jean-Marie Brétilon qui leur ont succédé ont eux aussi renforcé ces liens.

Aujourd'hui, la commune italienne est administrée par Diego Rossi, un jeune Maire de 37 ans qui entend **enrichir encore davantage le partenariat avec Charenton** sur le plan économique ou avec des échanges sportifs et culturels.



Mairie de Borgo Val di Taro



Vue sur le fleuve Taro depuis les hauteurs de Borgo



Fabrique de parmesan ou "parmigiano"



Jean-Marie Brétilon, Lidia Mantovani et Diego Rossi, Maire de Borgo Val di Taro

### Une section du jumelage à l'image de l'Italie

Bien sûr, ce jumelage avec Borgo Val di Taro ne fonctionne que grâce à la section italienne du Comité de jumelage conduite par Lidia Mantovani. Avec son équipe, Lidia a su donner vie à ce jumelage, entretenir les liens d'amitié avec ses homologues italiens, sans oublier l'aspect gastronomique. Ainsi, chaque année est organisé à Charenton le fameux Minestrone, mais Lidia a eu à cœur d'organiser des conférences sur divers sujets et surtout de mettre en place des cours d'italien. D'ici quelques mois, Lidia, qui s'est beaucoup investie dans ce jumelage, prendra une "retraite" associative bien méritée, mais nul doute que son équipe prendra la relève avec le même enthousiasme et la même chaleur, à l'italienne...

## WATER POLO

# Un triple bravo pour les 17 ans en phase finale du Championnat de France !



Après un début poussif contre Livry Gargan dans la dernière rencontre, les Charentonnais se reprennent, et déroulent sans difficulté sur le score de 12 à 4 avec un étincelant Basile Fournier Lallement.

L'équipe des U17 termine ainsi le week end invaincue et se qualifie avec brio pour le tour suivant de la phase finale du championnat de France.

Les 20 et 21 février 2016, le CNMC était confronté au complexe Télémaco Gouin, à un difficile triple challenge que les jeunes charentonnais ont su relever haut la main, bien supportés par leurs proches, fidèles jusqu'au bout et heureux de les voir évoluer à domicile !

Confrontée tout d'abord au Nautic Club de Moulins, l'équipe connaît un début difficile durant le 1<sup>er</sup> quart temps puis se met à tourner à bonne vitesse et remporte le match sur un score de 14 à 4. Au cours de cette belle rencontre les observateurs ont pu relever le talent de futurs champions, tel l'homme de la soirée, Antoine Ageev qui, bien servi par ses coéquipiers, a marqué 6 buts grâce à un sens de l'anticipation hors du commun.

Le lendemain, Charenton bien réveillé pour un match à 8h45, prend en main la rencontre contre Denain et mène 6/2 à la mi-temps. La seconde période est une vraie farandole de buts et le match s'achève sur le score incroyable de 18/2.

## GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

# Charenton truste les podiums !



Les gymnastes charentonnaises ont obtenu de brillants résultats lors des dernières compétitions qu'elles ont disputées.

On peut ainsi signaler au championnat départemental des 13 et 14 février dernier à Vitry sur Seine un podium 100% charentonnais pour 3 gymnastes de 14/15 ans en compétition individuelle (1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et 2 podiums pour les gymnastes en ensembles interrégionales D 10 ans+ et E 10 ans+ respectivement 1<sup>ères</sup> et 2<sup>es</sup>.

Au championnat régional des 19 et 20 mars à Rungis, les 3 gymnastes en compétition individuelle A de 14/15 ans ont fini 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.

Ces succès sont à mettre au crédit du travail effectué par les gymnastes sous le remarquable encadrement de 4 entraîneurs diplômés (dont 3 juges fédéraux). On leur souhaite bonne chance pour la suite des compétitions !

**Télémaco Gouin**  
**Nouveau**  
**créneau horaire du mercredi**

Nous vous rappelons que depuis le début de l'année 2016, la piscine est ouverte au public le mercredi matin de 7h30 à 9h en dehors des vacances scolaires. Un créneau pratique pour nager tranquillement à son aise!



## GYMNASTIQUE

### L'Envol Gym brille aux départementales



Une compétition départementale qui rassemblait 72 équipes représentant la plupart des clubs de Paris et du Val-de-Marne affiliés à l'UFOLEP a été organisée par l'Envol Gym à Nelson Paillou les 13 et 14 février 2016. Le club de Charenton avait engagé 7 équipes sur toutes les catégories d'âge depuis les 7-8 ans à partir du niveau 6. Les résultats enregistrés ont dépassé les espérances. Les deux équipes de niveau 5 en 11-15 ans ont ainsi terminé 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> tout comme les deux équipes niveau 6 en 7-10 ans alors que les équipes de niveau 6 des 11-15 ans et des 11 ans et + ont fini 2<sup>e</sup>. Les garçons n'ont pas été en reste puisque l'équipe niveau 5 des 11 ans et + a terminé 2<sup>e</sup> tout comme l'équipe niveau 6 des 7-12 ans. Toutes les équipes se sont qualifiées pour les régionales qui se dérouleront échelonnées sur plusieurs semaines sur différents sites selon les catégories.

### Viet Vo Dao Nouveaux succès pour le club du Lotus !

Le week end des 12 et 13 mars, lors des finales du championnat de France des arts martiaux vietnamiens (à la FFKDA) le club charentonnais a décroché deux médailles de bronze en combat, grâce à Benjamin Durand dans la catégorie senior moins de 67 kg et à Emeric Guyard dans la catégorie vétéran moins de 75 kg. De beaux résultats qui prouvent la constance du club au haut niveau !



## CHEERLEADING

### Les Cheer excess sur la route de nouveaux titres nationaux

Dimanche 20 mars à Serris Val d'Europe, le club charentonnais a brillé aux qualifications du championnat de France poule A. Le club Cheer excess comprend pas moins de 6 équipes qui ont chacune leur identité : "Element" (moins de 10 ans Mini loisir) dispensées de compétition nationale, et 5 équipes participant au championnat "Excel" (junior confirmé), "Eclipse" (senior basic), "Energy" (senior confirmé), "Eternity" (all-girl - senior élite) et "Empire" (coed mixte - senior élite). Toutes se sont brillamment comportées. Seules les "Eclipse", chez qui le stress a causé quelques chutes entraînant des pénalités, n'ont fini "que" 3<sup>e</sup>, ce qui est tout de même un très bon résultat et ont dû attendre la fusion des notes au niveau national pour espérer un éventuel repêchage. Les autres équipes ont toutes fini 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> et se sont qualifiées ainsi directement pour la finale du championnat de France qui se disputera à Pau le 7 mai où elles pourront défendre les titres qu'elles détiennent.



## EMPLOI

### Atelier PP3M

Ateliers de préparation à l'entretien d'embauche  
mardi 12 et jeudi 14 avril de 14h à 17h.

### Atelier "Mon espace Pôle Emploi"

Lundi 2 mai

Afin d'anticiper la dématérialisation des relations avec Pôle Emploi, la DEE met en place un partenariat avec l'INFA pour assurer la formation des demandeurs d'emploi : utilisation du site de Pôle Emploi, création de son espace personnel, télé candidature.

Pour ces deux types d'ateliers :  
inscriptions préalable obligatoires  
et renseignements auprès de la Direction de l'Économie et de l'Emploi : 01.46.76.50.00.

## FORUM EMPLOI JEUNESSE

### Wake up Jeunes talents

Ce Forum innovant, organisé par l'association "La réussite pour tous", le 17 avril au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Mame, cible tous les jeunes de 14 à 25 ans. Sous la forme d'un "parcours de réussite", il a pour objectifs de faciliter la rencontre entre les ambitions des jeunes et l'expertise des professionnels de l'emploi en présentant des métiers/secteurs d'activité pour aider dans les orientations scolaires ou les reconversions professionnelles. Les jeunes trouveront de quoi s'informer et seront sensibilisés sur les valeurs de réussite (motivation, confiance en soi, savoir-être, persévérance...)

Le Forum sera ponctué par un concours artistique et s'achèvera par un concert de Youssoupha.



Thierry Leleu, M. et Mme Duarte, M. et Mme Le Labourier, Jean-Louis Maître et Patrick Ségolat.

## ARTISANAT

# Oscars de la Chambre des métiers

Lundi 14 mars dernier, s'est déroulée, à Saint-Maur-des-Fossés, la soirée des Oscars de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Artisanat 2016, en présence de Martine Pinville, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, de Thierry Leleu, Préfet du Val-de-Marne et de Jean-Louis Maître, Président de la CMA94.

A cette occasion, le savoir-faire de plusieurs artisans charentonnais a été récompensé. Ainsi M. Ferreira Duarte, boulanger reconnu, s'est vu remettre la Médaille de Bronze de la Reconnaissance Artisanale pour ses délicieuses réalisations. M. et Mme Le Labourier, tapissiers, ont, pour leur part, obtenu le label Entreprise du patrimoine vivant pour la qualité de leur travail. M. Lefebvre, fabricant de cuivrierie, et Mme Renoud Grappin, toiletteuse pour chiens, également mis à l'honneur n'avaient pu se déplacer. Ces distinctions prouvent la haute qualité du tissu artisanal charentonnais.

Toutes nos félicitations aux lauréats !

## RESTAURATION

# Arrivée des food trucks à Charenton !

A partir du 1<sup>er</sup> avril, afin de diversifier l'offre de restauration, la Ville de Charenton a autorisé sur certains créneaux horaires la présence de camions restaurants ou food trucks sur 4 emplacements : place de l'Europe, rue du Nouveau Bercy, rue Fragonard, et à l'angle de la rue de Paris et de la rue Anatole France. Vous retrouverez ainsi pour un repas décontracté vos camions pizzas favoris, Les Pizzas d'Edgar et La Pizza Saboundjian, mais également de nouvelles propositions de qualité :

- So Food Toit "burgerophile locavore" pour un choix de burgers gastronomiques et de pâtisseries fraîches...
- Edamus "cuisine de rue italienne" pour un choix de pizzas au feu de bois, de paninis, de croquettes, de pâtes... accessible aux personnes en situation de handicap
- L'Eléphant roulant "produits frais, de saison, fait maison" pour un choix de sandwiches toastés, soupes, salades, desserts...

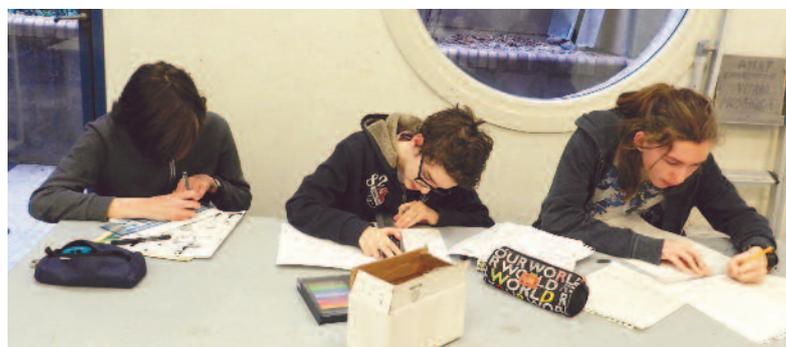
Retrouvez les détails des emplacements sur [www.charenton.fr/foodtrucks](http://www.charenton.fr/foodtrucks)



ATELIER PIERRE SOULAGES

## Même pas peur des fauves !

Spirou, Astérix, Tintin : ils ont fait partie de notre enfance. La bande dessinée était destinée avant tout aux enfants, mais depuis les années 60, elle est devenue une forme d'expression légitime aux yeux du plus grand nombre. Celle que l'on appelle le 9<sup>e</sup> Art ou plus familièrement "la bédé" est de plus en plus présente dans nos quotidiens. Entre films et séries adaptés de ces fictions, l'intérêt qu'elle suscite est loin de flancher et la demande grandit : c'est dans cette optique que l'atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages a ouvert cette année, en plus des cours de manga, des cours de bande dessinée.



Les passionnés qui fréquentent cet atelier ont été invités, le mois dernier, à participer au concours de la "BD scolaire", organisé par le prestigieux festival international de BD d'Angoulême. Ils ont entre 11 et 18 ans et n'ont pas froid aux yeux ! Après avoir appris, depuis septembre, les fondamentaux pour réaliser ce qu'on appelle "une planche", soit une feuille de papier utilisée pour dessiner avec une narration et un enchaînement de séquences, ils se sont lancés dans ce projet ambitieux.

Participer au festival d'Angoulême : cela demande du travail, de la rigueur et, dans le même temps, du rêve ! Les jeunes n'ont cessé de dessiner, puis gommer, pour ensuite tracer, encrer, colorer et inventer... jusqu'à ce que leur travail parvienne à l'idée qu'ils s'en étaient fait. Ils ont su faire preuve de minutie, de précision mais aussi de cœur à l'ouvrage, car il fallait réussir à "poser sa griffe" et trouver une originalité pour raconter une histoire. Certains avaient décidé de miser sur l'humour avec des personnages humains, d'autres avec des animaux... Gageons qu'ils soient sélectionnés pour avoir la chance d'être exposés l'année prochaine, au 43<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Angoulême et espérer remporter des "fauves" qui récompensent les gagnants de ce concours.



JEU DE PAUME

## La MAP partenaire de l'exposition François Kollar

La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine est partenaire d'une exposition visible jusqu'au 22 mai prochain au Jeu de Paume. A l'occasion de cette belle rétrospective qui rend hommage au travail du photographe François Kollar, l'établissement basé à Charenton a prêté quelques documents précieux. Jeu de Paume - Place de la Concorde

## Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr



© J. Saez

LE REVIZOR

**Samedi 9 avril à 20h30**

Tout public dès 14 ans  
C'est une comédie jubilatoire sur la bêtise, la corruption et l'imposture. Dans une province éloignée de Russie, le jeune Klestakov est pris pour un Inspecteur Général de Saint-Petersbourg. A

peine installé à l'auberge, ses manières mystérieuses invitent les habitants de cette petite ville à penser qu'il est le fameux Revizor, dépêché incognito par l'administration. Afin de dissimuler leur gestion catastrophique de la ville, le Gouverneur et les notables locaux tentent de dissimuler leurs méfaits...

TANGO MON AMOUR

**Vendredi 15 avril à 20h30**



© G. Morelle

Danse, tout public dès 14 ans

Portés par les mélodies d'Astor Piazzolla et les rythmes de Gotan Project, un homme et une femme livrent leurs rêves les plus fous dans une suite de tableaux surréalistes.

Cette chorégraphie d'Octavio de la Roza, anciennement danseur étoile de la Compagnie Maurice Béjart, donne à chaque danseur l'opportunité de se dévoiler loin des clichés du tango. Ils explorent l'amour sous toutes ses facettes.



Depuis près d'une vingtaine d'années, le conservatoire municipal de musique André Navarra offre la possibilité à ses usagers de s'éveiller à la musique et d'accéder à un apprentissage artistique de qualité.

A travers l'enseignement instrumental, la formation musicale, mais aussi la pratique collective de la musique, il remplit des missions d'éducation et d'ouverture vers les pratiques amateurs. Tout au long de l'année, l'établissement propose aussi des rendez-vous musicaux à destination du public charentonnais.

MUSIQUE

# Tradition et modernité au conservatoire André Navarra



Les journées au conservatoire municipal de musique sont animées comme un vrai ballet. Près de 800 usagers vont et viennent dans l'établissement situé allée des Tilleuls. Ils ont entre 3 et 84 ans et tous partagent une même passion pour la musique. Certains pourraient d'ailleurs considérer ces lieux comme une ruche et beaucoup le conçoivent comme un véritable "lieu ressources" dans lequel enfants, adolescents et adultes se retrouvent pour chanter, jouer et partager. Tous s'accordent à dire que s'il est simple d'y entrer, il s'avère beaucoup plus difficile d'en sortir ! En effet, les usagers poussent les portes du conservatoire vers 3 ou 4 ans avec l'éveil musical puis continuent, poursuivent et s'épanouissent jusqu'à l'âge adulte. Ici, il n'est plus question de "solfège", un terme qui a fait trembler bien des générations, mais plutôt de "formation musicale". Il s'agit d'une pratique active, où l'on sort des schémas traditionnels, où l'enfant apprend avec l'oreille, s'éveille progressivement aux notes, chante, teste et apprend différemment. Il est invité à ressentir, parfois à danser. Ce cours de "formation musicale" s'étioffe avec le cours d'instrument et, peu à peu, l'enfant est guidé vers la pratique d'un instrument, voire même de plusieurs. Autrement dit, le conservatoire agit comme un incubateur de talents et donne la chance à chacun des élèves d'être formé et de recevoir un enseignement musical de qualité. Une des orientations de l'établissement consiste aussi à encourager le "jouer ensemble", en favorisant les pratiques instrumentales collectives des élèves.

Ensuite, il est possible, au gré de ses envies et de ses aspirations personnelles, de suivre des enseignements par famille d'instruments, styles de musiques abordées et contenus

pédagogiques. Rappelons ici le panel de ces formations : il y a le **département des cordes frottées** (violin, alto, violoncelle et contrebasse), le **département des vents** qui possède une grande variété de timbres (flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, tuba, trombone et cor), le **département des claviers, des cordes pincées** (guitare, luth et guitare Renaissance et harpe), **des musiques d'aujourd'hui** (jazz, guitare électrique, informatique musicale, ateliers rock et percussions) et celui **des voix** (chant, art lyrique, chorales).

### Un conservatoire qui se déplace dans les écoles

C'est quasiment unique en France, du moins c'est assez rare pour qu'on évoque le dispositif mis en place à Charenton depuis deux décennies : **des musiciens titulaires du DUMI\* se rendent dans les écoles de la ville pour y enseigner la musique et le chant.**

\* Diplôme universitaire de musicien intervenant

Delphine Herbert, Maire adjoint à la Culture, explique "C'est un engagement fort de la Ville, un choix de donner accès au jeune public à la culture et aux pratiques artistiques. Les musiciens intervenants éveillent les élèves, proposent des projets en lien avec les professeurs des écoles. Ils sont présents dans chaque classe de la ville une fois par semaine : c'est d'une richesse infinie pour les enfants !

Ils ont la chance d'avoir un enseignant du conservatoire qui vient régulièrement dispenser un enseignement musical vivant basé sur l'oralité et la créativité." Et d'expliquer encore "Les enfants apprennent autrement, ils jouent, en quelque sorte, mais aussi ils expérimentent et intègrent à leur façon des comportements de musicien, avec l'écoute, l'expression, le rythme, la concentration. Ils développent une pensée musicale originale. Cette pédagogie, nous en sommes fiers, elle est un des fleurons de la politique culturelle de la Ville."

### En quelques chiffres...

**2 800** élèves sensibilisés dans les écoles

**1 376** : le nombre de m<sup>2</sup> de l'établissement

**780** élèves inscrits

**400** heures de cours données par semaine

**150** instruments à disposition

**40** disciplines enseignées

**37** professeurs

**16** salles portant chacune le nom d'un musicien





**Delphine Herbert,  
Maire adjoint à la Culture**

*Comme les Charentonnais le savent, la politique culturelle et notamment la politique musicale est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, revenue à la ville. Ceci, je le rappelle, dans le cadre de la dissolution de la Communauté de Communes Charenton / Saint-Maurice, au profit de la construction de la Métropole du Grand Paris. Notre politique musicale comprend 3 grands axes, qui sont l'enseignement musical, la diffusion musicale et la création musicale. L'accent est mis, dans notre ville, sur l'éducation du jeune public pour donner l'opportunité à chacun de découvrir le plaisir de pratiquer la musique.*

*Nous avons la chance, en outre, de proposer une belle programmation avec des concerts d'élèves ("les élèves en scène" et de musiciens professionnels "les heures musicales"). Dans notre conservatoire municipal de musique, je suis fière de toujours pouvoir annoncer des créations d'œuvre musicales, des projets de Master classes et des travaux profus tout au long de l'année.*



**Un conservatoire "hors les murs"**

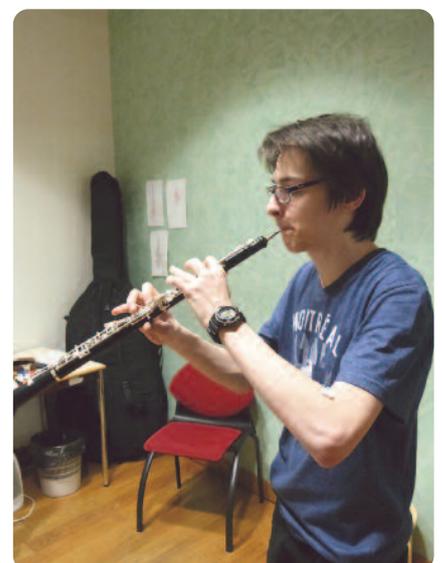
Si le conservatoire possède un petit auditorium et des salles de classes pouvant accueillir quelques spectateurs, il tend aussi à sortir de ses murs et propose, tout au long de l'année une programmation pour **valoriser le travail des élèves devant des publics variés**. La chapelle de Conflans, les églises de Saint-Maurice, l'espace Delacroix et le Théâtre des 2 Rives ouvrent régulièrement leurs portes pour des moments musicaux, mais d'autres lieux municipaux accueillent les musiciens, comme la résidence Jeanne d'Albret (le 11 mai à 15h30), l'espace Jeunesse (le 13 avril à 18h30), l'espace Art et Liberté (mise en musique de l'exposition "Abstractions plurielles, abstraction en question" le 16 avril à 16h30). Là encore, cela s'inscrit dans une politique culturelle d'ouverture, car l'ensemble de ces concerts est gratuit et accessible à tous.

Le conservatoire municipal de musique André Navarra souhaite s'inscrire dans la ville et prévoit, par exemple, pour la saison 2016/2017, un partenariat avec la médiathèque des

Quais, en mettant en musique des lectures de contes : il ne manque pas de projets et affirme de plus en plus son ancrage local.

Un autre exemple illustre bien ces passerelles faites entre les disciplines et les structures :

un groupe d'adolescents du cours de luth enregistre actuellement quelques morceaux de musique ancienne au studio d'enregistrement de l'espace Jeunesse (voir page 7). C'est pour eux la concrétisation d'un futur CD qui verra le jour dans les mois à venir.





MARDI 12 AVRIL

## Grand concert des 20 ans au T2R

Il y a près de 20 ans, le conservatoire municipal de musique André Navarra ouvrait ses portes. 20 ans, c'est 20 ans de passion, de travail et de rencontres artistiques ; et pour célébrer cet anniversaire comme il se doit, le conservatoire organise un grand concert le mardi 12 avril prochain, au Théâtre des 2 Rives. Les grandes œuvres du répertoire classique seront jouées à cette occasion par l'orchestre symphonique, soit près de 50 musiciens, adultes et enfants. Parmi eux, deux jeunes filles, Marion et Judith, s'apprentent à jouer une pièce de Bach pour deux violons. Toutes deux travaillent sans compter depuis quelques mois pour préparer cette rencontre avec le public. Impatience, fébrilité, joie de ce moment, elles mesurent et apprécient la chance de se produire devant un public nombreux et devant leurs pairs. L'une d'elles explique, le regard pétillant, "Il nous faut répéter sans cesse, pour être à l'aise techniquement afin de pouvoir s'en affranchir le jour "J" et se concentrer sur les émotions. Nous travaillons tout le temps notre morceau... à la maison, au conservatoire. Ça n'arrive qu'une seule fois dans une vie !"

### PROCHAINEMENT Découvrez les "boîtes à musique"

Le mardi 21 juin prochain, le conservatoire organise, à l'occasion de la fête de la musique, des "boîtes à musique". Le public charentonnais pourra, à partir de 18h30, circuler de salle en salle pour écouter et découvrir des pastilles musicales : jazz, chorale, rock, orchestre ou batucada...



### PORTRAIT

## André Navarra, musicien au tempérament passionné



André Navarra (1911-1988) est un violoncelliste et pédagogue français de réputation mondiale. Avec Pierre Fournier, Paul Tortelier et Maurice Gendron, il s'inscrit dans la grande tradition française du violoncelle. Né dans une famille de musiciens, il montre très tôt un réel talent pour le violoncelle et commence à 9 ans ses études au conservatoire de Toulouse. Il donne son 1<sup>er</sup> concert à l'âge de 11 ans et obtient en 1924 le Premier Prix du conservatoire de Toulouse. Dès lors, il décide de consacrer sa vie à la musique et s'impose rapidement comme l'un des violoncellistes les plus renommés de sa génération et le restera pendant près d'un demi-siècle. Sa technique d'archet, restée légendaire, a marqué de son sceau la tradition du violoncelle français. Artiste hors du commun, interprète sensible, puissant, intuitif, André Navarra alliait à son immense talent des qualités de pédagogue exceptionnel et c'est avec passion qu'il a formé plusieurs générations de musiciens.

**Conservatoire municipal de musique André Navarra - 1, allée des Tilleuls  
Tél. 01.46.76.68.00 - [conservatoire@charenton.fr](mailto:conservatoire@charenton.fr) - [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)**

Les inscriptions pour l'année 2016/2017 auront lieu après le Forum des Associations, soit à compter du 5 septembre prochain.

## AVRIL

### JUSQU'AU 16 AVRIL

#### E 13h - 18h du mardi au samedi :

##### Exposition "Abstractions plurielles"

Entrée libre. Hommage au grand peintre abstrait du XX<sup>e</sup> siècle : Camille Bryen.

Espace Art & Liberté - Place de la coupole

### SAMEDI 9 AVRIL

#### A 9h30 - 17h :

##### Stage Emaux sur cuivre

55 €. Yvette Dubault vous aidera à réaliser une pièce sur cuivre pour découvrir l'émail avec ses multiples cuissons et / ou approfondir les différentes techniques.

Ateliers d'Art de Charenton - 07.71.28.07.62 ou assoc-alec@laposte.net

#### A 10h - 12h :

##### Speaking Coffee

L'occasion de partager en toute simplicité des idées, des doutes, des interrogations tout en s'exprimant en anglais avec la sécurité d'être accompagné par un intervenant anglophone.

En partenariat avec le comité de jumelage Charenton - Trowbridge.

Tous les samedis - Médiathèque des Quais 01.46.76.69.00

#### A 14h30 - 15h30 :

##### Réunion d'information annuelle de l'Atelier de Charenton

Entrée gratuite sur inscription :  
latelierdecharenton@gmail.com

Atelier de Charenton - 33 rue Gabrielle

#### T 16h30 :

##### Moi je crois pas

Entrée libre. Lecture d'un texte de Jean-Claude Grumberg par les comédiens d'Act'en Scène Monsieur ne croit à rien, Madame veut croire à tout. Il s'affrontent, menacent, argumentent, mêlant la mauvaise foi et l'absurdité.

Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

#### T 20h30 :

##### Le Revizor

Tout public. 11 €, 15 €, 23 €, 34 €.

Une comédie jubilatoire sur la bêtise, la corruption et l'imposture.

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00  
www.les theatres.fr

### DIMANCHE 10 AVRIL

#### M 15h45 :

##### Heure d'orgue de Saint-Pierre de Charenton

Avec François Espinasse. Libre participation.

Contact : guilcher.jean@orange.fr

### MARDI 12 AVRIL

#### M 20h :

##### Concert de l'Orchestre des conservatoires

Entrée libre sur réservation au 01.46.76.68.00

Elèves et anciens élèves partagent la scène avec leurs professeurs pour un concert de gala autour des grandes oeuvres du répertoire classique.

Théâtre des 2 Rives - 107 rue de Paris

### MERCREDI 13 AVRIL

#### J 10h30 :

##### Les petites oreilles (heure du conte)

Tous les mercredis - médiathèque des Quais 01.46.76.69.00

#### 10h30 - 11h15 :

##### J Rhyme Time - Eveil à l'anglais

Enfants jusqu'à 5 ans. En partenariat avec le comité de jumelage Charenton - Trowbridge Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

#### A 15h :

##### Connaissance du Monde : Québec

Tout public. 8 €.

Ciné-conférence par André Maurice.

Une expédition inédite dans les régions nordiques et les confins inexplorés du Québec.

Théâtre des 2 Rives

01.46.76.67.00

www.les theatres.fr

#### A 20h - 22h :

##### Atelier dessin peinture

17 €. Animé par Anne Mandorla

Minuit Mardi : Maison des artistes

www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

### JEUDI 14 AVRIL

#### A 15h - 17h30 :

##### Atelier dessin peinture

22 €. Animé par Anne Mandorla

Minuit Mardi : Maison des artistes

www.mandorla.net

06.09.31.56.86

### VENDREDI 15 AVRIL

#### S 20h30 :

##### Tango mon amour

Tout public. 8 €, 12 €, 15 €, 19 €.

Une grammaire de l'amour et du tango argentin d'une grande modernité, sensuelle enflammée.

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

www.les theatres.fr

### SAMEDI 16 AVRIL

#### A 10h - 17h30 :

##### Stage Huile et Acrylique

55 €. Danielle Rannou vous indique les consignes de base sur la couleur et vous accompagne dans la réalisation de vos travaux personnels. Vous pourrez aussi vous initier à la technique du couteau.

#### A 15h - 18h :

##### Atelier dessin de nu.

Tous niveaux. 35 €, 40 € + prestation modèle. Animé par Anne Mandorla

Technique : crayon, fusain, lavis encre et brou de noix, aquarelle.

Minuit Mardi : Maison des artistes

www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

#### S 20h :

##### Urbex Romance (soirée cabaret)

13 €, 16 € (1 entrée, 1 assiette apéritive, 1 verre). Urbex Romance est un thriller romantique et musical dans le Paris insolite, accompagné en live par deux musiciens et une projection vidéo. Studio-Théâtre de Charenton

Réservez au 01.43.96.21.05

ou commstudiotheatre@sfr.fr

Autre séance le 17 avril à 19h

### Pendant les vacances

#### A Du 18 au 20 avril de 10h à

##### 11h15 : Stage peinture libre

Enfant dès 3 ans : 1 jour 33 €, 3 jours 91 €

Adulte : 1 jour 47 €, 3 jours 139 €

Pour le plaisir de peindre : une grande palette de couleurs, des feuilles de papier sur les murs, le pinceau dans la main. On découvre la joie du geste et de la trace. Chacun est accompagné à s'exprimer pour soi, sans modèle, sans jugement. En petit groupe.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08

www.latelierdecharenton.com

Autre stage de 19h à 20h30

#### A Du 25 au 29 avril

##### de 19h à 21h : Stage Céramique

75 €. Avec Emilie Nodin.

Imaginer et créer un contenant ou un groupe de contenant, à vocation utilitaire ou décorative.

Après une recherche sur la forme, vous utiliserez différentes techniques pour créer un objet singulier issu de votre univers et de votre imagination.

Ateliers d'Art de Charenton - 07.71.28.07.62 ou assoc-alec@laposte.net

#### A Du 26 au 29 avril de 10h

##### à 11h15 : Stage Peinture libre

Enfant dès 3 ans : 1 jour 33 €, 3 jours 91 €, 4 jours 119 €. Adulte : 1 jour 47 €, 3 jours 139 €, 4 jours 179 €

Pour le plaisir de peindre : une grande palette de couleurs, des feuilles de papier sur les murs, le pinceau dans la main. On découvre la joie du geste et de la trace. Chacun est accompagné à s'exprimer pour soi, sans modèle, sans jugement. En petit groupe.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08  
www.latelierdecharenton.com

## MAI

### LUNDI 2 MAI

#### A 20h30 :

##### Match d'impro littéraire

13 €, 10 €

Ils ne savent pas ce qu'ils vont écrire, vous ne savez pas ce que vous allez entendre.

Un match littéraire consiste dans la rencontre de deux équipes qui écrivent dans un temps imposé à partir de contraintes littéraires : poétique, journalistique, encyclopédique, musicale... Le public a son mot à dire, et même à écrire et à lire, s'il le souhaite.

Studio-Théâtre de Charenton - Réservez au 01.43.96.21.05 ou sur billetreduc.com.

### DANS LES MÉDIATHÈQUES

Bébé bouquine,  
paroles en marionnettes,  
l'heure du conte,  
les petites oreilles...

Retrouvez toutes vos animations préférées sur le portail  
mediatheques.charenton-saintmaurice.fr

## "CHARENTON DEMAIN" Commedia dell'arte

A l'occasion du Conseil municipal du 17 février dernier, le Président du groupe Charenton avant tout, Gilles-Maurice Bellaïche, a perdu son sang-froid, alors qu'une présentation claire, précise et calme venait d'être faite des orientations budgétaires pour 2016 par Hervé Gicquel, le 1<sup>er</sup> adjoint chargé des finances.

Rien, vraiment rien ne trouve grâce à ses yeux ; à se demander s'il ne confond pas cette ville avec



une autre ! L'a-t-il déjà traversée ? A-t-il déjà conversé avec ses habitants ? Comment fait-il pour habiter une ville où les équipements sont en si mauvais état ? A titre d'exemples, les écoles charentonnaises dateraient du néolithique, les salles de classe seraient des réserves (sic), alors que tout le monde sait bien (y compris les parents d'élèves et les enseignants) que nous disposons d'établissements scolaires de qualité. Comment dénigrer autant les services que chacun d'entre vous connaissez et nier l'évidence du bon entretien des crèches et des écoles que vos enfants fréquentent ?

Surjouant la comédie (ou la tragédie), ce même G.M. Bellaïche, après 40 minutes de logorrhée verbale, a quitté la salle du Conseil municipal avec fracas pour éviter d'entendre nos réponses, entraînant avec lui ses deux colistiers, penauds et contraints de lui emboîter le pas.

Tout cela ne serait que péripéties s'il ne s'agissait de celui qui se veut le principal opposant, détenteur de la vérité et porte-parole des socialistes de Charenton. Les pauvres ! L'exagération et la mauvaise foi qui le caractérisent rendent son discours bruyant mais inaudible.

Un tel comportement théâtral, si loin de la réalité, a fini de retirer le peu de crédit qui pouvait rester à cette opposition stérile.

Tout n'est pas parfait. Certains Charentonnais rencontrent des difficultés, parfois pour des questions financières ou en raison de lourdeurs administratives. Nous aimerions aller plus vite. D'autres, de toutes catégories sociales, attendent que des recours contre certains permis de construire soient levés afin d'accéder plus rapidement à un logement !

L'équipe municipale met tout son cœur et ses compétences pour faire progresser Charenton, soyez-en persuadés. Vous l'avez compris depuis bien longtemps : à chaque échéance électorale, vous nous avez confortés, tout en alourdissant la sanction pour M. Bellaïche et en le renvoyant à son seul rôle, celui de l'éternel opposant.

Les élus du groupe Charenton Demain  
Retrouvez-nous sur notre blog :  
[www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)

## "CHARENTON AVANT TOUT" Quand le Conseil Municipal servira-t-il enfin à débattre ?

La loi veut que chaque année, une séance du conseil municipal se consacre à un débat d'orientation budgétaire permettant aux élus d'exprimer leur avis sur la façon dont devrait être utilisé le budget de la ville. Et comme chaque année à Charenton, ce débat n'a pas eu lieu !

Notre groupe a bien pu exprimer sa volonté de faire en sorte que l'argent des contribuables soit sainement géré sans que le niveau de service public ne baisse année après année, et malgré un coût pour les Charentonnais qui ne fait qu'augmenter sans raison.

Mais en face, il n'y a pas eu de contradiction politique, pas de débat, pas de réponse sérieuse ! Comme à son habitude, la majorité n'a su que nous lancer des invectives, des quolibets et des esclaffes grotesques en réponse à notre argumentation politique. Comme à chaque fois, le maire en a fait une histoire personnelle se croyant au centre de nos préoccupations. Cette fois-ci, il a même cru bon de devoir déclarer "Charenton, vous l'aimez ou vous la quittez", ce qui montre le peu de cas qu'il fait du débat d'idée dans cette ville.

Cette omniscience présumée de la majorité est en train de tuer la démocratie à Charenton, et pas seulement au conseil municipal. Les Charentonnais ne sont déjà presque plus entendus et n'obtiennent



bien souvent que l'inaction de la mairie, bientôt ce seront peut-être les élus. Alors, la démocratie sera définitivement brisée !

Gilles-Maurice Bellaïche,  
Alison Uddin, et Loïc Rambaud,  
conseillers municipaux

## "POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" Pour la gratuité des médiathèques

Depuis plusieurs conseils municipaux, nous réclamons la mise en œuvre d'une promesse de campagne de la majorité municipale : la gratuité du prêt dans le réseau des médiathèques Charenton-Saint-Maurice. Nous avons enfin obtenu une réponse: "Il y a déjà un tarif préférentiel." Or, faut-il le rappeler, la gratuité est moins chère qu'un tarif, même préférentiel. C'est une question importante pour les familles démunies. C'est surtout un symbole en cette période où la culture est menacée aussi bien par les obscurantistes de tout bord que par le consumérisme outrancier érigé en règle de vie. L'obsession comptable d'une "saine" gestion ne doit pas faire oublier ces principes.

Pour des économies de bouts de chandelles, on freine l'accès à la culture. Nous considérons au contraire que ce petit manque à gagner serait un grand investissement.



Émilie BERTRAND

## Chantal GRATIET



## "CHARENTON AMBITION" Le nouveau rôle de notre commune.

Dans notre société en mutation, la commune DOIT ÊTRE l'un des ciments de la communauté nationale pour maintenir les valeurs de respects ET les actions de solidarité.

Il appartient à l'**EQUIPE QUE VOUS AVEZ ELUE** de permettre à tous de s'insérer facilement dans la vie, d'accéder au travail et de construire un foyer.

Contre le repli sur soi, contre la misère sociale, contre les clivages de tous ordres, **LA COMMUNE, donc les ELUS**, est la garante des solidarités entre les hommes.

C'est **UNE OBLIGATION** aujourd'hui pour elle d'amortir **SEULE** l'échec du traitement de la crise **avec des actions CLAIRES, STRUCTURANTES ET EFFICACES** dans l'**INTERET GENERAL**.

C'est ce que doit porter le budget 2016 ! Être dans une vision et dans une volonté de choisir les orientations et fixer les objectifs qu'il **SERA ESSENTIEL D'ATTEINDRE !**

## NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

|                      |                   |                     |
|----------------------|-------------------|---------------------|
| Anaé CHALLAN BELVAL  | Zachary UZZAN     | Tristan AUZEMERY    |
| Nellia OUERTANI      | Kimi SIGAUX REDON | Nourjennah NAMAR    |
| Maxime JUSSIÈRE      | Louise REGNAULD   | Elya ALARCON BOUTTÉ |
| Avril SAINT-SURIN    | Aynah DOUCOURE    | Mucheng SUN         |
| Ilyès MASLAH         | Aliyah DOUCOURE   | Jody PEREZ          |
| Eva SAAL             | Nil RIFF ZINDANI  | Gabriel DUARTE      |
| Camille PERRIN       | Inès SAHEB        | Noam BELLAÏCHE      |
| Raphaëlle DESGRANGES | Elia ATLAN        | Mattéo CHAUSSY      |
| Gabriel ROUSSEL      | Sarah BELLAÏCHE   | Chloé BIZIKI        |
| Romy BALLUET         | Maélya DOGBOE     |                     |

## MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

|                                  |                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| Jihane OMARI et Ilyass EL ABDI   | Christelle MORALES et Raffie KAYA |
| Svetlana INDOITU et Ruslan URSAN |                                   |

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| Françoise DROUX épouse COULON | Maurice HANIN   |
| Denise MARRACHÉ               | Ahmed BAKHOUCHE |

## Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en avril 2000 : d'avril 2016 à juillet 2016
- Ceux nés en mai 2000 : de mai 2016 août 2016
- Ceux nés en juin 2000 : de juin 2016 septembre 2016.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande.

Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

### Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16 rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Samedi matin au 7 rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45

OFFICIEL

## Commémorations

### Dimanche 24 avril

Journée nationale du Souvenir de la déportation.

Le rendez-vous a lieu à 11h30 au monument aux morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle.

A 11h15, un car se tiendra place Ramon (devant le Monoprix) afin de conduire les participants charentonnais à la cérémonie organisée à Saint-Maurice.

### Dimanche 8 mai

71<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

A 11h, rassemblement à l'Hôtel de Ville pour le défilé, puis, à 11h30, début de la cérémonie au monument aux morts de Charenton, place de l'Église.



Cmag  
chez vous

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : [cmag@charenton.fr](mailto:cmag@charenton.fr)

Inscriptions jusqu'au 11 juin 2016

# Concours 2016 des Balcons fleuris

Faites fleurir  
vos balcons  
et jardins !

Bulletin de participation  
et règlement disponibles  
en Mairie.

Tél. 01 46 76 48 12

Nombreux  
cadeaux  
à gagner



Inscrivez-vous en ligne sur le [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Charenton, une VILLE à VIVRE